

DOCUMENTS D'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

POLITIQUE	Secteurs de Service →→→	Mines et usines d'uranium	Installations de trait. de l'uranium	Réacteurs de puissance	Établissements de recherche et d'essais nucléaires	Réacteurs non producteurs de puissance	Installations de traitement des subst. Nucléaires – Classe IB	Installations de gestion des déchets – Classe 1B	Accélérateurs de particules		Irradiateurs – Classe II	Substances nucléaires et appareils à rayonn. – Classe II	Emballage et transport.	Services de dosimétrie
NORME	Programmes ↓							Classe IB	Classe II					
GUIDE														
Domaines de sûreté ↓														
1. Performance en exploitation	Exam. global de l'expo. de la centrale	P-319												
	Opérations			P-324										
2. Assurance de la performance	Ass. et gestion de la qualité	S-213										G-312		
	Facteurs humain			G-323										
3. Aptitude de la conception	Formation			S-204								G-313		
	Analyse de sûreté	G-320		S-310	S-308	G-320								
				G-320 G-310	G-320									
	Questions de sûreté													
	Conception de la centrale	G-311		S-337	G-311							G-52		
				G-311										
4. Aptitude fonctionnelle de l'équipement	Entretien			S-210 S-233 S-334										
				G-360										
	Intégrité structurale													
	Fiabilité													
	Qualification de l'équipement													
5. Planification des mesures d'urgence														
6. Protection de l'environnement	Système de prot. pour l'enviro.													
	Effluents radioactifs et surveillance environnementale	S-224												
		G-224												
7. Radioprotection	Programmes, procédures	G-150, G-153							G-150	G-150	G-150	G-150 G-153	G-153	
				G-58								G-58	G-314	
	Gestion des déchets	S-307												
8. Sécurité sur le site			S-339	S-339, S-340			S-339					S-322	S-338	
9. Garanties		S-336												
10. Importation et exportation												G-341		
11. Réglementation	Générale	P-343, P-356												
													G-301 G-302 G-303	

**DOCUMENTS D'APPLICATION
DE LA RÉGLEMENTATION EN COURS DE DÉVELOPPEMENT**

Numéro du projet et titre

(Dernière révision juin 2006)

Politiques

P-319	Garanties financières pour les installations nucléaires et les activités autorisées
P-324	Objectifs de sûreté pour les centrales nucléaires
P-343	Communications externes
P-356	Consultation externe

Normes

S-204	Accréditation des personnes travaillant aux centrales nucléaires
S-210	Programmes d'entretien des centrales nucléaires
S-213	Exigences du programme d'assurance de la qualité des installations nucléaires
S-224	Programmes de surveillance de l'environnement aux installations nucléaires de catégorie I et aux mines et usines de concentration d'uranium
S-233	Programmes de gestion de la configuration des centrales nucléaires
S-307	Évacuation des substances nucléaires
S-308	Analyses de la sûreté pour les réacteurs à fission qui ne constituent pas des centrales nucléaires
S-310	Analyses de sûreté pour les centrales nucléaires
S-322	Exigences de sécurité applicables au stockage et au transport des sources radioactives et des assembles de sources
S-334	Programmes de gestion du vieillissement des centrales nucléaires
S-336	Exigences de déclaration pour satisfaire aux garanties de l'AIEA et aux engagements canadiens pour la non-prolifération nucléaire
S-337	Exigences pour la conception des centrales nucléaires
S-338	Exigences relatives à la sécurité physique des sources scellées pendant le transport
S-339	Autorisation d'accès aux installations nucléaires
S-340	Agent de la sécurité nucléaire : autorisation, condition physique et formation

**DOCUMENTS D'APPLICATION
DE LA RÉGLEMENTATION EN COURS DE DÉVELOPPEMENT**

Guides

- G-52 La radioprotection, la classification et la conception des laboratoires de radioisotopes
- G-58 Dépistage de l'iode radioactif déposé dans la thyroïde
- G-150 Conception et mise en œuvre d'un programme d'essais biologiques
- G-153 Dosimétrie externe durant les expositions à des champs de rayonnement non uniformes
- G-224 Programmes de surveillance de l'environnement aux installations nucléaires de catégorie I et aux mines et usines de concentration d'uranium
- G-301 Guide concernant les évaluations faites par la CCSN à l'égard des demandes de permis présentées en vertu du Règlement sur les substances nucléaires et les appareils à rayonnement
- G-302 Inspections de type I faites par la CCSN à l'égard des activités et des appareils des titulaires de permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement
- G-303 Inspection de type II faites par la CCSN à l'égard des activités et des appareils des titulaires de permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement
- G-310 Analyse de sûreté pour les centrales nucléaires
- G-311 Mesures conceptuelles pour protéger les centrales nucléaires contre les incendies
- G-312 Programmes d'assurance de la qualité pour l'homologation des appareils à rayonnement ou de l'équipement réglementé de catégorie II
- G-313 Formation en radioprotection des travailleurs exécutant des activités autorisées avec des substances nucléaires et des appareils à rayonnement, dans des installations nucléaires et avec de l'équipement réglementé de catégorie II
- G-314 Mise en œuvre des programmes de radioprotection par les expéditeurs, les transporteurs et les destinataires de matières radioactives
- G-320 Évaluation de la sûreté à long terme de la gestion des déchets radioactifs
- G-323 Assurer la présence d'un nombre suffisant d'employés qualifiés aux installations nucléaires de catégorie I – effectif minimal par quart de travail
- G-341 Contrôle de l'exportation et de l'importation des sources scellées à risque élevé
- G-360 Prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires